
CR - BOARD Committee Reports
Friday, March 16, 2012 – 08:00 to 08:45
ICANN - San Jose, Costa Rica.

STEVE CROCKER:

Une nouvelle version, nous voyons que nous avons plusieurs chemins à suivre. Voilà la partie la plus importante. Très bien la moitié de notre vie consiste à être ici présent. Peut être un peu plus de la moitié. Merci à tous d'être venu. C'est la première de trois séances formelles que nous allons avoir cette matinée. C'est le rapport des comités de l'ICANN, suivi par les rapports des organisations de soutien, les comités consultatifs et par la suite une réunion formelle du conseil d'administration.

Nous allons commencer tout de suite. Nous avons les rapports organisés par ordre alphabétique. Voilà les comités et en outre de ceux qui sont listés ici. Je veux demander à George Sadowsky président du comité de recherche de CEO, le PDG et c'est un comité temporaire pour qu'il nous rejoigne. George je vais t'appeler à la fin. Erika, c'est à toi d'intervenir. Merci.

ERIKA MANN:

Merci Steven, bonjour à tous. Cette semaine nous avons eu un comité de réunion d'audit. Les membres qui font partie de ce conseil Bill Graham, Gonsalo Navarro, Judith Vasquez. C'est moi maintenant en tant que présidente. Nous avons la collaboration du personnel de l'ICANN et je tiens à remercier tout spécialement Xavier de son excellent travail.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Le premier point de notre ordre du jour et auquel je vais faire mention en ce moment c'est les membres de conseil, on a parlé de la meilleure façon de mettre en place les meilleures pratiques et je vais vous donner un petit panorama de ce que nous avons fait en juin 2011 et en octobre 2011. Nous avons donc mené à bien nos débats. C'était une semaine très chargée et c'est pour ça que parfois les ordres du jour ne peuvent pas être respectés comme on le voudrait.

Le deuxième point de notre ordre du jour était la révision et l'approbation de la recommandation pour l'identification d'auditeurs indépendants pour l'exercice fiscal 2012. Nous avons eu des discussions en profondeur par rapport à cette question car les auditeurs indépendants avec lesquelles nous travaillons depuis 2012 nous ont permis d'avoir des discussions très profondes sur la façon de continuer avec notre collaboration.

Nous avons une relation de travail avec eux et je suis sûr que nous allons pouvoir recommander que l'on revise l'audit qui aura fini pendant l'exercice fiscal 2012 nous visons la stabilité et ce cabinet indépendant connaît très bien le fonctionnement de l'ICANN car c'est un cabinet qui nous a vu évoluer pendant des années, qui est très familiarisé avec notre environnement et à la lumière des changements qui ont eu lieu dans notre organisation et de part la connaissance historique de l'ICANN, nous sommes très confiants sur le fait que cette tâche pourrait être menée à bien, correctement dans l'année 2012.

Nous l'avons fait conformément au programme des nouveaux GTLD et la décision sur les guides spécifiques est très importante. Dans ce sujet Adams connaît très bien notre fonctionnement et connaît très bien le

programme spécifique des nouveaux GTLD même s'il s'agit d'une étape un peu précoce nous sommes confiants que nous aboutirons à de bons résultats.

Nous allons continuer nos débats sur notre plan de travail et c'est très intéressant car ça couvre 5 sujets: l'audit annuel qui a différentes catégories, la révision commercial, les contrôles au niveau interne, les taches organisationnelles ainsi que d'autres sujets. Ce programme de travail a évolué au fil des années depuis le début du comité d'audit.

Nous avons deux nouveaux membres dans le comité. Je ne vais pas rentrer dans les détails spécifiques parce que ce serait trop long mais pour ceux qui voudraient mieux comprendre comment nous l'avons fait n'hésitez pas à me contacter ou à nous rejoindre pour qu'on vous l'explique en détail.

Le dernier point de notre ordre du jour a consisté à regarder vers l'avant, vers l'avenir. J'ai expliqué au président du comité que j'aimerais avoir un débat plus profond avec les membres du personnel pour réviser la charte du comité et le plan de travail dans la mesure où celui-ci reflète le travail que nous devons réaliser.

Nous allons procéder de la façon suivante. Nous envisageons de le finir pour l'été mais puisqu'on a une charge de travail assez importante, cela pourrait nous prendre un peu plus de temps. Mais notre idée est de réviser la charte et voir s'il faut avancer avec de nouveaux travaux à partir de l'incorporation des nouveaux GTLD.

Une fois qu'on aura décidé de tous ces questions, on les inclurait dans un rapport. Merci de m'avoir de m'avoir entendu.

STEVE CROCKER: Merci Erika, je vois qu'il y avait des parties de la présentation qui n'étaient pas sur l'écran et je m'en excuse. J'ai oublié de dire un point important à savoir que tous ses rapports sont postés en ligne. Il y a un url [http:// CostRica.Icann.org/1931](http://CostRica.Icann.org/1931). Je suis sûr que vous n'allez pas prendre not à cette vitesse. Mais ce rapport est facilement trouvable dans notre site web. Vous n'aurez pas d'inconvénients à le retrouver. Maryline.

MARYLIN CADE: Je m'appelle Maryline cade. J'aimerais faire des commentaires. Tout d'abord je tiens à reconnaître le travail du conseil d'administration et du personnel pour faire en sorte que ces rapports puissent être disponibles de façon publique. Je vous pris instamment à ne pas considérer ou à ne pas avoir ces réunions. C'est-à-dire vous devez avoir ces réunions et vous ne devez pas penser que ce n'est pas une communication importante car cela l'est.

Parfois, je sais que c'est difficile d'être de ce coté de la table et que l'on voit une salle vide et que l'on se demande si ça intéresse quelqu'un. Ça nous et vous respectez l'engagement vos engagements, de vos autres déclarations d'engagement ce faisant. Et pour ça je tiens à vous remercier. Maintenant je vais passer à un sujet spécifique.

Je tiens à remercier le comité d'audit plus particulièrement le grand travail que vous faites et je tiens à remercier personnellement Ariel par le groupe de parties intéressés commerciales qui a trois regroupement a été organisé suivant le modèle de CCNSO, d'avoir un comité de budget

qui suit le plan stratégique et le budget de l'ICANN et que bien sûr va suivre le travail de ce comité.

Nous avons ajouté au calendrier de [inaudible 10:09] une interaction continue. C'est pour ça que teins à remercie publiquement du travail qui a été fait car on n'a pas eu l'occasion de le faire auparavant. Vu le moment où nous nous retrouvons en ce qui concerne les risques et les opportunités, je pense que le travail que nous menons au sein de ce comité et au sein des autres comités est tout particulièrement important car il démontre l'engagement de l'ICANN vis-à-vis de la communauté des parties intéressées.

STEVE CROCKER:

Marilyne, deux choses que je voulais dire par rapport à ce que tu viens de déclarer. Pendant le temps que j'ai participé au conseil d'administration, j'ai remercié le comité d'audit tout particulièrement. Ça peut être important. On peut penser que c'est un peu cours mais il ya des sujets très importants, il y a des enquêtes, des sondages qui ont été fait et qui ont eu un impact très important. Et de notre point de vue, trouver des gens avec le talent et l'expérience d'Erika a été une retrouvaille. Avant il y avait Rita et c'est quelque chose de très important pour nous.

En ce qui concerne les besoins de cette présentation dont vous parlez, ce n'est pas seulement une question de savoir combien de gens sont présentes ici dans la salle. C'est qu'en regardant l'énorme pression que l'on a sous nos épaules ainsi la quantité d'heures de travail qui est un problème très grave. En ce qui concerne la refactorisation, ça veut dire rendre plus efficace l'utilisation de notre temps.

Loin de vouloir que ces rapports ne soient pas disponibles, il est très important pour nous de voir comment mieux gérer le temps. Et de mon propre point de vue, mon œil est bien entraîné pour savoir comment profiter non seulement de cette heure mais de toute cette journée. Comment récupérer cet impact économique qui est très important et cela ne veut pas forcément dire d'éliminer complètement certaines choses mais essayer de faire en sorte que le temps soit mieux géré pour l'avenir.

MARYLIN CADE:

Est-ce que je peux répondre monsieur le président?

STEVE CROCKER:

C'est une décision que j'espère vous n'allez pas prendre et je vais vous expliquer pourquoi. Notre travail ce diffuse, et il faut le comprendre, notre travail est plus important. Il faut le faut le comprendre. Depuis le moment où on avait quatre personnes et moins de 100 personnes qui assistaient à nos réunions. À partir de ce moment là, le travail a augmenté et cela parce que nous nous sommes davantage engagés dans notre travail.

Il y a des difficultés et je sais qu'une réunion de cinq jours peut paraître plus longue. Mais l'unité qui constitue le regroupement commercial se plaignait souvent de ce qu'il y ait trois réunions par ans et cinq jours de réunion. Ils ne se plaignent plus parce qu'ils aiment se sentir engagés et avant de prendre cette décision je vous demanderai de regarder de façon plus ample la façon qu'il faut qu'on mène à bien en commun et

que l'on réfléchisse avant de fixer une date ou avant de penser à laisser de coté les interactions publiques.

Très bien il y a-t-il d'autres commentaires?

JUDITH VASQUEZ:

Je suis Judith basques Maryline très bien je te soutien.

STEVE CROCKER:

Plus un et après on va t'expliquer de quoi il s'agit. Ne prends pas de photo Jean s'il te plait. Je ne suis pas pour une photo en ce moment. Je suis un peu rouge.

Nous allons passer au comité de gouvernance du conseil d'administration Bruce tonkin

DRUCE TONKIN:

Merci, nous allons passer à la prochaine diapo. C'est les membres du comité de gouvernance du conseil d'administration. C'est l'un des comités où il y a un plus grand nombre de gens. Et c'est l'un des comités qui a des recommandations sur les activités du conseil d'administration. L'équipe de révision et de transparence nous a demandé de faire de recommandation et c'est pour ça je vais vous parler des avancés que nous avons faits dans ce domaine.

Nous voyons, les recommandations actuellement. Certaines de ces recommandations sont déjà finalisées. La recommandation 5 en ce qui concerne la mise en place d'un schéma de rémunération pour les

directeurs et nous allons donc rémunérés les directeurs qui sont concernés par cette décision.

Les recommandations 23 et 25 nous les considérons très importantes car il s'agit de domaines très implorants. C'est des recommandations liées au processus de révision de litiges au niveau du conseil d'administration. Il ya plusieurs mécanismes qui sont mis en place dans celui de l'AMBUSMAN Nous sommes penchés sur cette question nous avons reçu des contributions de l'AMBUSMAN en ce que concerne ce processus.

On a pu constater que ces procédures sont cohérentes avec les standards internationaux dans les matières. Les demandes de reconsidération, les décisions prises par Staff, par le personnel et par le conseil d'administration. Je vais être en désaccord avec cela, il y aura le processus de reconsidération par la suite.

Il faut voir qu'elle est la portée de cette reconsidération. C'est un autre groupe de personnes qui cherchent la même information ou bien s'agit d'une deuxième opinion, d'un deuxième groupe ou bien c'est le même groupe de personnes qui cherche des informations supplémentaires qui pourraient ne pas être disponibles. Voilà des points qu'il faut considérer pour voir qu'elle la portée de ce processus et puis un autre aspect intéressant, c'est celui de savoir quel niveau d'indépendance peut-il exister?

Le troisième mécanisme consiste en une révision indépendante complètement externe. C'est le cas de triple X des trois X. ça était un processus long et délicat et l'un des points considérés c'est qu'elle est la portée de processus et l'un des points les plus importants consisterait à

savoir comment améliorer le processus lui-même? Le processus que l'on a eu auparavant était un peu plus long que prévu et il nous compter sur des mécanismes permettant de faire en sorte que le processus n'aboutisse pas dans les tribunaux.

C'est pour ça que l'un des points clés consiste à analyser le processus mis en place dans une révision indépendante. Cela rejoint les politiques de conflits d'intérêts. Le conseil d'administration veut être en dehors de ces mécanismes. Le comité de gouvernance du conseil d'administration a agit dans ce même sens, a posté une demande de la part des ces experts qui doivent nous aider à la révision des mécanismes.

La diapo suivante, j'ai perdu un petit peu le fil. Je voudrais aller à la recommandation numéro 6. Une diapo encore avant.

La recommandation 6 est une question qui est apparue à partir des PVP sur les nouveaux GTLS le GNSO a recommandé une politique au conseil d'administration qui a été approuvée. Je crois en juin 2008. On est déjà en 2012.

Le problème de savoir dans quel état on se retrouve par rapport à cette recommandation 6. S'il s'agit d'une question de politiques qui serait passé par le PVP de la GNSO ou bien quels sont les aspects liés à la mise en œuvre. C'est un autre domaine très complexe. Il faut qu'il y ait des discussions au niveau de la communauté pour voir quels sont les enjeux? Et probablement ces discussions n'auront pas lieu.

Certains sujets qui sont liés à des parties contractantes qui vont auprès de la justice nous amène à constater qu'il faut des politiques pour pouvoir s'occuper de ces questions et ainsi que des politiques liées aux

actions de mise en place par rapport au conseil d'administration ou au travail du personnel.

Nous pouvons donc réguler cette mise en place grâce aux contributions de la communauté. Le conseil d'administration doit considérer le cadre nécessaire pour pouvoir considérer ces questions et à ce moment là on pourra passer à la période de commentaires public.

La recommandation suivante est la recommandation numéro 20. Elle un petit peu plus simple et elle est liée aux mécanismes de certification au moment de développer des politiques de façon à ce que la contribution de la société puisse être prise en compte de façon adéquate.

Ce que nous voyons maintenant ce sont des politiques qui affectent les parties intéressées, qui soutiennent les organisations et aussi des groupes de travail qui se constituent en les organisations. On a vu un petit peu le conseil entre le GAC, la GNSO. nous considérons toutes les contributions qui peuvent nous aider à améliorer le processus de développement des politiques.

Le sujet suivant concerne le comité de nomination, c'est une autre question qui a fait l'objet d'un débat au cours de cette semaine. Lundi on en a débattu. Bien sûr c'est un domaine qui est en plein développement. La communauté doit être sûr que le conseil d'administration est le meilleur conseil d'administration qui puisse être mis en place et de connaître les mécanismes qui sont utilisés par ce conseil d'administration.

Si une personne parle d'un certain sujet ou une certaine langue ou possède un certain genre. L'idée est de pouvoir lui porter conseil, de

façon à ce que soit utile pour le comité de nomination mais sans que cela puisse donner à des contraintes ou des restrictions pour pouvoir élire le meilleur directeur possible.

Conflits d'intérêts et types, voici la question que le comité de gouvernance a traitée à plusieurs reprises cette semaine. C'est quelque chose de sérieux. Il n'y a pas une grande chose à ajouter. La seule chose à dire c'est que lorsque nous considérons cette question là comme faisant partie des évolutions des pratiques de conseil d'administration.

Dans certains cas nous identifions les conflits potentiels ce conflit est analysé. Bien des fois nous identifions des facteurs pouvant réduire les effets. Les gens qui sont familiarisé avec le droit. En l'exemple de société d'audit qui ont différents avec différents clients qui ont des projets très stricts mis en place à savoir des engagements des normes d'éthique bien de fois il y a différentes normes dans les différentes parties de l'organisation.

Ce comité nous donne alors des directives pour nous dire ce qui peut être perçu comme conflit. Sauf qu'on puisse travailler en faveur de cette problématique. Nous pouvons voir certaines directeurs qui se déplacent, qui changent le sujet et qui après reprennent la question. Il peut y avoir des mécanismes ou des processus liés à cette question là. Il doit s'agir d'un processus continu et ceci doit continuer.

On peut considérer qu'il y a un conflit et un autre moment on peut considérer que ce conflit n'existe plus. Un autre travail fait par le conseil c'est l'analyse des capacités de la performance. Cela est fait depuis quelques années. Je crois que nous avons fait cela deux fois et l'une des choses qui ont été identifiées, on a utilisé une société professionnelle

pour mener à bien ses analyses et dans certains cas, ils utilisent de la terminologie trop corporative et comme le conseil d'administration est très diversifié et tous les monde ne vient pas du même environnement.

Bien des fois on ne comprend pas très bien alors nous évaluons a priori la réaction et nous voyons si le texte peut être plus compréhensible pour le conseil d'administration avant de l'envoyer.

La diapo suivante s'il vous plait. L'une des activités du comité de gouvernance de conseil consiste à la gestion des processus de sélection du président et du vice président ainsi que des comités et du conseil.

Nous ferons une nouvelle évaluation après que les organisations de soutien aient présentés la mise a jour de leur propres membres de directions. Il y a deux postes à faire: l'un a la CCNSO ceci appartient à Mike Silber et l'autre le [inaudible 28:16] et des organisations de soutien. S'il ya un changement, il faut voir quel est ce changement nécessaire avant la réunion annuelle générale.

Nous recommandons aussi la composition et les éléments constitutifs pour le groupe de travail du cadre de gestion des risques DNS et nous recommandons des actions pour la réunion d'aujourd'hui. Voilà c'est tout merci beaucoup.

STEVE CROCKER:

Vous avez beaucoup de travail parce qu'en plus d'appartenir au comité de gouvernance, vous êtes le vice président et il y a beaucoup de travail à faire tous les jours.

MARYLIYN CADE:

Je m'appelle Maryline Kate. J'ai plusieurs questions à poser. Tout d'abord je vais faire la question la plus générale. En premier lieu je voudrais demander au membre du conseil s'ils peuvent parler du commentaire des membres de B.C que je vais décrire. Il y a une référence faite au regroupement et aux débats concernant le conflit.

Il a fait un commentaire sur cette question et le fi de cela la sélection de membres de la part de comité de nomination. Nous considérons qu'il y aura des conflits au sein du conseil parce que le conseil doit comprendre nous avons une combinaison des membres de la communauté ayant une parfonde compréhension de la question ainsi que des membres qui accèdent au processus à l'extérieur de l'ICANN. Il faut que nous soyons clairs. Il faut que nous n'éloignons pas trop de notre chemin. Ce qui représenterait un coup pour la communauté.

Du point de vue personnel il serait peut être possible d'être prescriptif dans la mise en place de notre code de conduite. Moi je viens du secteur commercial. Je me réuni normalement avec les représentants du gouvernement et lorsqu'il y a des questions liés à la politique par exemple le transfert de données etc qui peuvent porter atteinte à mes clients.

Moi je comprends les normes, je sais bien comment ça se passe. Il y a des choses auxquelles on ne doit pas parler et s'ils se réunissent avec moi ils publient cette réunion au public. Ça je le sais. Je veux que nous comprenions en tant que communauté que le code de conduite n'est pas seulement un reflet du personnel et du conseil. Cela nous appartient à tous mais nous ne devons utiliser un code de conduite.

J'ai soulevé une préoccupation et on est tout à fait prescriptif et les conflits d'intérêts et les interactions et l'opportunité d'interactions. Il semblerait que nous n'aidons pas la communauté à avoir une compréhension plus claire de son rôle. Il est difficile de trouver des références dans les documents mais voilà c'est ce que je veux présenter au conseil.

BRUCE TONKIN:

Quels documents c'est de lundi?

MARYLIN CADE:

Oui, J'aimerais maintenant parler de deux questions en particulier. J'apprécie la reconnaissance de ce que j'appelle une amélioration considérable dans les interactions entre les différentes parties de l'ICANN toutefois, je vous demande d'utiliser le terme du conseil de la GNSO lorsqu'on parle des interactions du conseil avec d'autres parties de la communauté et utilisez la GNSO lorsque vous parlez de la GNSO.

Je suis conscient de la différence mais je crois qu'on se limite à un tout petit peu. Les deux sont très importantes

Il faudrait parler de la résolution numéro 20. Si l'on parle de la recommandation 20. L'objectif de cette recommandation je crois c'est qu'il faut établir clairement c'est que dans le développement de politiques nous faisons ce que nous pouvons et ce que nous devons. Non seulement pour présenter des propositions politiques mais pour les considérer comme un tout.

Les conséquences etc pour faire la diffusion correspondante. Le conseil de politiques de la GNSO, les groupes de travail de la communauté, les recommandations du conseil, l'interaction avec la communauté avec un processus de commentaire public.

Il y a quelque chose qui manque je crois avant de présenter la recommandation au conseil d'administration c'est que je ne suis pas sûr que nous fassions une évaluation de la mise en œuvre avant d'envoyer la politique approuvée au conseil et que se document approuvé revient au personnel.

Bien des fois les conseillers se trompent. Ils ne savent pas s'il s'agit de la mise en œuvre et on n'a pas besoin de retourner le document au conseil. Je crois qu'on peut mieux comprendre tout cela avant que le document arrive au conseil pour son approbation. Ce point est très important sur deux aspects. Nous avons écouté le dialogue concernant les questions de politiques au sein de processus du développement et deuxièmement les processus commerciaux pragmatiques si nous savons les conséquences les coûts des recommandations etc.

Je suis très sensibilisée par rapport à ce point là. J'essaie de travailler hardiment là-dessus. Ce n'est pas peut être la meilleur forum pour avoir un niveau de détail. Je voulais tout simplement vous faire ce commentaire sur la recommandation numéro 20

FILIZ YILMAZ:

FILIZ YILMAZ du personnel de l'ICANN. Une question du service financier. Pourquoi ne pas ouvrir une période de commentaires publics pour faire une révision? Cette période devrait vérifier le feedback de

tout ce qui a été dit de l'AMBUSMAN, des emails, etc. il ne va pas y avoir des rapports de comité exécutif ou du comité des rémunérations. Le comité des rémunérations est sensible pour le personnel et le comité exécutif n'a rien d'intéressant à informer.

Nous essayons que le comité exécutif n'ait pas trop de travail parce que ceci remplace normalement le processus du conseil d'administration.

CHERINE CHALABY:

CHERINE CHALABY des finances, bonjour messieurs et dames. Je vais vous présenter le rapport du comité des finances pendant cette année. En premier lieu, je voudrais vous commentez quels sont les membres de ce comité. Sébastien Bachellot, Chris Dissipan et George Sadowsyi et moi-même. Nous avons également le soutien Akram et de Xavier Galvez.

Nous passons à la diapo suivante s'il vous plait. Nous avons eu jusqu'à présent une série nous avons mené une série de réunion qui ont démarré en septembre, octobre 2011. Puis en janvier et mars 2012. Nous avons considéré les questions suivantes. Nous avons donné notre conseil à l'ICANN pour des questions financières.

En premier lieu le budget qui a été réalisé avant sa publication pour commentaire publics. Nous avons aussi évalué les processus de SO et des ASC en demandant des fonds supplémentaires. La politique de déboursements a été aussi traitée et nous proposons des amendements. Nous avons fait également une analyse qui est faite périodiquement sur le fonds de réserve pour vérifier l'exécution de ce fonds et finalement voir que ceci soit uniforme vis-à-vis de la politique.

Nous évaluons aussi le programme 990 en tant que corporation pour le 30 juin nous devons faire cette présentation dans le délai prévu. On fait donc un suivi important. Le point important à signaler en plus du budget c'est la mise en place du FSR, le remplacement du système financier. Il y a beaucoup de frustrations au sein de la communauté et au sein du comité des financiers et de la gérance.

Pour être honnête le plan de mise en place était trop optimiste les délais ont été sous estimé ainsi que la complexité du plan et les ressources nécessaires pour réussir pour faire ce travail.

Que fait-on alors dans ces circonstances du point de vue du conseil des finances? Nous faisons une évaluation, nous faisons des suggestions, nous évaluons la mise en place, l'analyse, la saisie des données et l'élaboration des rapports.

En ce moment tout est très complexe. Il faut essayer de simplifier et envoyer des rapports à la communauté. Nous avons aussi évalué l'équipe et les ressources disponibles. La combinaison entre le personnel de l'organisation et des consultants pour essayer d'améliorer l'équipe des finances. Nous évaluons les délais pour aboutir à ces améliorations.

Voilà le point que je considère le plus compliqué. On est pratiquement à jour. Il y a une période importante [inaudible 40:56] maintenant nous l'avons et je vais vous demandé de l'aider et de lui donner le temps pour bien faire son travail. On est en train d'embaucher du personnel. On travaille beaucoup. On travaille vite et ce que l'on peut faire c'est donner notre conseil, notre soutien et notre compréhension. C'est une tâche difficile à faire mais je demande votre collaboration.

Ceci complète mon rapport, si vous avez des questions, je vous pris de les poser. Merci beaucoup

MARILYN CADE:

Je vais vous dire d'être bref. Au nom du BC j'ai besoin de comprendre le rapport et si je le comprends bien lorsque vous dites la mise en place FSR. Je voudrais dire au conseil d'administration, je vais parler de la demande des forums spéciaux faite par les regroupements et les parties intéressées. Le conseil doit comprendre pourquoi cela est si important. Les présentations préalables n'ont pas été respectées. Il est important d'éviter cela.

Le budget de l'année dernière c'est-à-dire on a dépensé 571000 mille dollars du fonds que l'on appelle SOAC du financement SO/AC. Il n'y a pas eu d'organisations de soutien pour les services pour les SG et le regroupement. Le budget pour le travail des politiques ne se trouve dans ces fonds. On a dépensé de l'argent pour le travail des politiques du conseil de la GNSO et de la communauté mais ce montant de 571 mille dollars n'est pas arrivé aux parties prenantes.

Alors à ce jour les fonds sont de 500 million. Il y a une demande de budget de 730 mille sans considérer le GAC. Il y a d'énormes enjeux. Vous travaillez de façon fantastique mais le message est que la création du groupe des parties prenantes et constitutives est vitale.

Nous travaillons, nous avons des fonds propres mais ces demandes de fonds sont légitimes. Il y a une quantité significative. Plus de 700 milles qui proviennent de l'ALAC et des RALO. Je me concentre sur le soutien demandé par les regroupements. Ceci a des conséquences parce que les

deux demandes préalables c'étaient les engagements et si cela vous intéresse vous pouvez voir la vidéo de l'échange à Bruxelles. Merci beaucoup

STEVE CROCKER:

Merci, quelque chose d'autre. Nous allons voir maintenant les relations globales,

GONZALO NAVARRO:

Merci, Steve. Voici la présentation du comité des relations mondiales du conseil. C'est l'un des plus grands comités du conseil d'administration qui est composé par Bertrande de la chapen, Krisity pen, Bill Graham et Erika Mann, George Sadowsky, kuo-Wei Wu et Mike silber est observateur.

Pour cette réunion nous sommes accompagnés de Jimi Helder, Rodrigo de la Parra et la diapo suivante va vous montrer le travail qui a été fait pendant le dernier mois.

Le comité de relations globales ou mondiales a pour but d'assister le conseil dans le domaine international. Voilà pourquoi nous avons beaucoup de réunions internationales ou nous essayons de donner notre conseil pour pouvoir aborder les questions à traiter et aider le conseil à aboutir aux objectifs prévus.

Je voudrais remercier mes collègues du BRC et au personnel. Les trois premiers points présentent des réunions mais à vrai dire cela représente une énorme charge de travail et la préparation de chacun de

ces points inclus un travail très dur. Je remercie donc mes collègues ainsi que le personnel.

Nous allons à la diapo en arrière s'il vous plaît. La tâche la plus importante qu'il a fallu faire pendant les deux derniers mois ou même plus est de développer un outil pour la communauté pour préparer les discussions sur l'une des questions les plus importantes de la communauté à savoir l'internationalisation.

Depuis mon arrivée au conseil d'administration je dois dire que celui là est l'un des problèmes sur lesquels j'ai parlé davantage avec la communauté et finalement nous pouvons présenter une enquête qui va nous fournir suffisamment d'informations pour pouvoir aider le conseil d'administration pour préparer le travail.

Moi je n'aime pas le terme internationalisation parce que cela ne signifie exactement ou ça ne représente pas exactement ce que s'est notre organisation. Nous sommes dans le domaine international mais ce que nous faisons ou ce que nous devons faire. C'est d'améliorer la participation ou le rôle de l'ICANN pour mieux comprendre justement ce rôle de l'ICANN au sein de la communauté internationale.

Pourquoi nous avons préparé ce document et je voudrais encourager la communauté pou consacrer plus de dix minutes à répondre cette enquête qui va être très utile pour nous et qui en fin de compte va être utile à la communauté toute entière. Cela va nous aider à mieux comprendre notre rôle et améliorer notre participation. Merci.

STEVE CROCKER:

Une chose l'enquête sera lancée la semaine prochaine. Merci Maryline.

MARILYN CADE:

Je m'appelle Maryline Kate. Hier dans un déjeuner ad hoc de directeurs, des différents groupes qui sont élus, comme nos fonctions de responsables. Nous avons discuté sur des moyens éventuels pour renforcer et améliorer la compréhension de la communauté sur ce que fait le comité d'administration et qu'il y aurait peut être une de mettre en place une interaction entre ces directeurs et ou ces personnes avec le CCNSO et le GAC, les cinq directeurs de regroupement des groupes des parties intéressées non commerciales et l'ALAC.

J'ai révisé l'enquête qui a été faite sur la question de la satisfaction. Je connais bien les résultats, ces résultats. Ça n'a pas été une approche adéquate pour répondre aux problèmes de la communauté. Il y a d'autres mécanismes pour le faire. Et il faut se demander comment faire pour utiliser un enquête et ce que c'est ce que un enquête. Même si je suis un directeur élu, je ne sais pas comment utiliser correctement la réponse de ces enquêtes et je voudrais vraiment contribuer à faire en sorte que ces enquêtes puissent donner lieu à des résultats positifs.

Je ne n'ai pas suffisamment d'informations préalables sur l'objectif de ces enquêtes et pendant les années que j'ai passé à gérer du business ou à gérer des associations, j'ai compris qu'il y a un grand ensemble d'outils qu'il faut d'abord analyser ces outils avant de se lancer dans une enquête. Je serais très prudente et puis une petite anecdote ça peut être utile de savoir que dans la première série de réponse je peux me tromper sur les chiffres mais non pas sur les faits. Plus de 400 réponses sont venues d'une seule personne sur 480 réponses au total. Merci

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci monsieur le président sur cette présentation sur le travail de groupe global. J'ai une question par rapport à cela. Je crois que l'importance de ce que vous avez appelé l'internationalisation ou la globalisation

Je suis Jean Jacques Subrenat membre de l'ALAC. Je pense que l'enjeu ici c'est de savoir si l'organisation est suffisamment préparée pour relever de ce domaine en particulier des associations internationales. L'action du comité en ce domaine a été très importante car cela permet de superviser le comité d'administration dans un domaine où traditionnellement où le PDG ou les personnel avait été tout seul pour pouvoir fonctionner. Donc c'est une composante fondamentale.

Mais je pense le temps est venu peut être d'aller un peu plus loin et d'analyser une implication plus importante du conseil d'administration. Dans cette question peut être en étant un peu plus prescriptif et peut être un peu plus impliqué dans la révision de ce qui est fait et dans ce qui a été fait.

Il y a trois un membre du conseil d'administration a fait une suggestion à savoir qu'il pourrait y avoir un renforcement de ce rôle en désignant le vice président du conseil d'administration, en tant que président de facto du comité de relation internationales ou globales. Voilà le premier point, le deuxième point qui serait intéressant à analyser c'est de savoir ce comité peut s'impliquer dans l'action des partenariats globaux ou mondiaux parce que je dois dire après plusieurs années d'expérience que les actions des pds sont tellement importantes que dans le domaine des relations internationales, il est parfois difficile de faire le suivi de tout ce qui est fait.

Voilà ce que je propose merci.

GONZALO NAVARRO:

Merci Jean jaques votre expérience est appréciée. Vous nous manquez. C'est vrai ce que vous dites, il faut parvenir à plus grande implication de la part du conseil et j'apprécie le fait que ce comité. C'est une équipe, un dream team, qui est composé par des gens experts dans le domaine et je crois nous allons pouvoir travailler de façon productive pour la communauté et que la communauté pourra refléter ses visions dans cette enquête.

Je n'ai pas dit qu'une grande partie des composantes de cette enquête vient de la recommandation du personnel. Je pense que nous allons obtenir un produit très important grâce à cette interaction avec la communauté. Ce qui est une partie importante de cet exercice c'est pour ça donc que j'apprécie votre suggestion fortement Merci. Y-a-t-il d'autres commentaires?

STEVE CROCKER:

Merci beaucoup Gonzalo, comme vous l'avez dit c'est l'un des comités le plus grand car c'est un grand travail qui est fait dans ce comité.

Nous allons passer la parole à WOI wo du comité SURIANA.

KUO-WEI WU:

Est que je peux faire mon rapport en chinois ou en taiwanais.

STEVE CROCKER:

Je ne sais pas.

KUO-WEI WU:

Excusez-moi de cette blague. Bonjour à tous. Laissez-moi parler en chinois pour vous tous. Voilà c'est tout ce que j'ai à vous dire en chinois et maintenant je vais parler de mon rapport. Passons à la page suivante s'il vous plait.

Les membres du comité, moi je suis le président puis il y a Bertrand Billl et Thomas narten et Susan Wolf et nous sommes très contents aussi d'avoir certains observateurs [inaudible 56: 28] qui nous en rejoint dans nos réunions. C'est une première réunion après le Sénégal et la raison pour cela c'est qu'après DAKAR nous avons décidé de préparer les propositions et c'est la première que nous avons eu après Dakar.

Tous les membres du comité ont été présents dans cette réunion. Le conseil a été impliqué dans la supervision du développement d'appel d'offres pour le contrat DNA. Nous sommes en train de réviser l'introduction du nouveau matériel sur IPV6 dans le site web de l'ICANN pour montrer le soutien de l'ICANN au progrès de l'IPV6. C'est un point très important. Comme vous le savez tous, non seulement pour l'industrie mais aussi pour les numéraux.

Donc nous voulons montrer notre soutien au progrès en matière d'IPV6. En ce moment nous faisons une révision des politiques des points INT car vous devez savoir que l'ICANN opère le point INT et nous voulons savoir cette opération du point Int fonctionne et si c'est utile.

La page suivante, nous révisions aussi les tendances au cours des 6 mois les activités des fonctions DNA. Dans le passé nous avons une information sur le DNA dans chaque réunion. Maintenant nous avons

cette révision faite tous les 6 mois pour pouvoir constater les tendances par rapport au travail qui est fait et cela va nous informer aux avantages sur la façon dont DNA fonctionne et opère. Nous essayons d'expliquer les relations de l'ICANN par rapport à l'ISO 3166/1.

C'est important que le comité puisse comprendre comment l'ICANN est engagée par rapport à cet ISO 3166 et puis nous discutons sur la délégation et les redélégations des processus d'approbation. Comme vous le savez, nous savons qu'il s'agit d'un point très sensible et nous espérons que le CCNSO et le conseil nous donne leurs avis par rapport à ce point. Le CCNSO et le GAC nous donne leurs avis ou leur conseil et voila ma présentation. Merci beaucoup.

STEVE CROCKER:

Merci y a-t-il des commentaires?

SEBASTIEN BACHOLLET:

Comité des participations publiques, Sébastien Bachellet. Merci. Je vais donner ma présentation en français.

Merci, donc les membres du comité de participation. Le transparent suivant s'il vous plait monseieur le président. Les membres du comité sont WO WE, Mike Syiber, Gonzalo Navarro, Thomas Narten, Kris Disspain et moi-même.

On vu les photos rapidement, merci le transparent suivant. Les principaux du travail du comité ont tourné autour des processus des participations publiques, des réunions futures de l'ICANN et de son organisation et de ses organisations, des outils de participation en ligne

et des questions liées à la sensibilisation et à l'engagement des participants et des futurs participants.

Le transparent suivant, quelques unes de nos activités récentes. Le comité a supervisé les commentaires publics relatifs aux questions aux commentaires dans l'ATRT la comptabilty transparency review team. Les recommandations 15, 16,17 et 21 ont été mises en œuvre mais nous continuons à travailler dessus et merci de nous fournir vos retours.

La recommandation 18 est en progrès, c'est une recommandation spécifiquement autour des questions des services linguistiques: traduction, interprétations etc. et là aussi nous travaillons avec la communauté qui utilise l'ensemble de ces services. Nous allons mis en place un sous groupe de comité pour travailler sur les réunions futurs de l'ICANN. J'espère que l'on verra les premières évolutions positives dès Prague. La prochaine réunion de l'ICANN.

Les autres points de notre agenda, la nouvelle formule de site web. Nous avons entendu cette semaine quelques retours sur ce nouveau site ou le nouveau dessin du site. Nous sommes preneurs de retour complémentaire.

Nous avons aussi travaillé sur les activités autour de l'accueil et la participation pour les nouveaux arrivants et ils étaient nombreux cette fois ci encore. Le dernier c'est l'amélioration technique pour l'interface du forum public.

Pour terminer ma présentation je voudrais faire trois points. Remercier les Staff qui soutien les processus de participation publique, l'ensemble

de ces processus avec une mention particulière pour Phils Yelmaz la petite fée de notre communauté.

Participez, utilisez les outils qui sont à votre disposition et si cela ne suffit pas demandez de l'aide. Il y aura toujours quelqu'un dans la communauté qui pourra vous aider.

Troisième point, à l'ICANN nous aimons les problèmes en fait pas tant que ça, mais celui d'une participation important à nos meeting est un très bon problème. Pour ceux qui viennent de loin merci, pour ceux de la région merci. Pour tous ceux qui viennent pour la première fois merci et revenez, vous serez toujours les bienvenus. Merci.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Merci beaucoup, merci monsieur le président, Jean Jaques c'est Jean Jaques Subrenat membre du ALAC

Sébastien je voudrais faire une remarque. Ma remarque c'est que nous avons vu les progrès fait dans la participation publique et la diffusion de choses telle la traduction, la participation à distance a amélioré sensiblement et c'est très important.

Ma question concerne notamment les réunions de l'ICANN. Vous avez annoncé Sébastien qu'il y aurait des présentations sur la façon dont on va continuer à Prague mais pourriez vous nous dire un petit peu ce que pense le comité maintenir le rythme de trois réunions principales comme c'est le cas maintenant ou bien un ou deux réunions de l'ICANN ou peut être avec une combinaison de réunion régionales. Pourriez-vous nous dire un petit peut ce que pense le conseil par rapport à cela?

SEBASTIEN BACHOLLET: Merci pour cette question Jean Jaques c'est bien évidemment un point important celui que vous êtes en train de soulever. Nous travaillons ensemble encore sur ces questions pour le moment. Nous voudrions avoir des réunions mieux organisés et plus prévisibles c'est sur ça que nous concentrons nos efforts pour la prochaine réunion.

Nous sommes en train de penser à un panorama plus global. Nous décidons de nous concentrer sur des questions importantes par exemple comment les réunions sont organisées? Pour permettre à une plus grande participation des gens, des ordres du jour et des agendas mieux organisés et pour qu'il y ait par exemple des informations préalables sur ce qui va se passer pendant ces réunions. Et le point que vous avez soulevé est en cours d'examen mais nous n'avons pas encore vraiment des propositions dans ce domaine encore. Merci

SIVASUBRAMANIAN: Merci, je parle à titre individuel. Hier au forum public j'ai vu certain point qui ont été soulevé par Jean Jaques, Maryline et les participants de l'ICANN mais j'ai un problème à considères ces questions de ce coté.

De mon coté dans le forum public, ils ont tous un rôle dans l'ICANN et le forum public peut être un forum pour les nouveaux participants ou pour les participants en général qui n'ont pas un rôle au sein de l'ICANN. Y a-t-il une possibilité que l'ICANN puisse penser à des regroupements où les participants puissent échanger leurs points de vue pour que ce soit ouvert au public en général. C'est juste un réflexion.

SEBASTIEN BACHOLLET: Est-ce que je pourrais répondre brièvement?

SPEAKER: Nous nous battons toujours.

SEBASTIEN BACHOLLET: Moi, personnellement je n'aime pas être ici assis de ce côté mais en même temps je pense que ces réunions sont organisées de telle sorte qu'il y ait beaucoup d'interaction. Il ne faut se focaliser sur une seule réunion et peut être que dans cette organisation là c'est organisé pour avoir une interaction avec le public en général.

Les autres interactions sont faites en lieu et dans d'autres parties de la réunion mais bon prendre en compte ce que vous venez de dire.

MARILYN CADE: Je m'appelle Maryline Kate. Je vais faire un commentaire par rapport à une conversation entre le directeur dans ce déjeuner ad hoc mais puisque c'est lié à la question qui a été faite. Notre discussions a inclus ce que l'ICANN peut faire et le fait de venir dans ce comité pour demander qu'il y ait des petites réunions dans des petites salles où l'on puisse avoir des échanges ad hoc parce que l'une des choses qu'on a appris c'est que de temps en temps quand il y a des comités de nominations par rapport ou à d'autres.

On se rend compte dans l'ordre du jour ils peuvent parler mais après il y a un besoin de continuer ces échanges au-delà de l'ordre du jour ou des réunions programmés. Voilà est ce que ce serait possible d'avoir de petites salles pour que les gens puissent avoir des échanges ad hoc?

Ça était fait dans plusieurs autres endroits et voilà c'est mon premier commentaire et puisque j'ai participé à plusieurs réunions de l'ICANN, nous avons des assemblés généraux qui avaient lieu au début des réunions et les directeurs de GNSO proposaient d'avoir 2 heures de réunions pendant le weekend pour que les gens puissent avoir des échanges. C'est juste un commentaire par rapport à des possibilités d'améliorer.

CHRIS DISSPAIN:

Merci excusez-moi de prendre le micro alors qu'on est en retard. Ce n'est pas un forum public. Celui-ci est un comité de rapport et je vous pris de poser des questions qui soient pertinentes. Merci.

STEVE CROCKER:

Je crois que nous avons fini avec cette question. Maintiennent le comité de risque du comité d'administration.

MIKE SILBER:

Merci monsieur le président, je passe à la diapo suivante. Je crois que je suis en concurrence aux grandes salles par rapport au nombre des membres de notre comité. Il semblerait que c'est l'organisme qui le plus grand nombre de noms importants car on le vice président, le président du conseil d'administration.

Voilà les actions que nous avons mises en place depuis Dakar. Nous sommes réunis vers la fin février pour évaluer les actualisations des nouveaux GTLD. Nous avons analysé les questions concernant les litiges,

la sécurité, la planification de réponses face à des incidents ainsi que les menaces aux serveurs racine.

Une fois encore nous nous sommes réunis le 11 mars pour la mise à jour des menaces des DDos, les activités évaluations des risques au DNS et l'évaluation du travail pour les prochaines réunions. Si vous avez des questions je vous prie de les poser je serais contente d'y répondre. Merci beaucoup

STEVE CROCKER:

Merci beaucoup vous avez fait de l'excellent travail à résumer tout ce que vous avez fait. Les comités d'amélioration structurelle Rap Lzac

RAY PLZAK:

Il y a eu un commentaire fait par Maryline ce matin. L'utilité de ces rapports et la présence des gens et Maryline a dit que au début il n'y avait pas tellement de monde ici mais pourtant. C'est la qualité et non pas la quantité. Je suis d'accord avec toi.

C'est comme lorsqu'on va à l'église et le curé parle trop lent et puis il y a beaucoup de monde, les paroles du curé sont plus restreintes mais plus efficaces parce qu'on traite de la question facilement. Eh bien lorsqu'il y a peu de monde dans la salle tout le monde fait attention. Alors moins de monde il y aurait plus d'emails on recevra.

Je ne vais pas lire les noms. Vous les connaissez déjà mais ici il y a une série de personnes importantes

Davif Olive qui donne son soutien et qui travaille avec d'autres membres à temps partiel. Roch hoggarth, heidi a su hier qu'ils ont plus de sécurité dans leur travail et on continue donc en avant.

Autre chose à dire, je ne sais pas si je suis le premier ou le dernier. Je ne sais pas quelle est ma position dans toutes ces présentations.

Ici nous avons une démonstration de ces détails. Tout au moins vous savez qu'il est réveillé le président. Voici l'état actuel des analyses comme vous pouvez le voir. Tout a eu du progrès. Encore une fois Steve s'il vous plait encore une fois. L'analyse d'Aso est bien. La partie des révisions a été fini et cette analyse de l'MOU DAZO va être réalisée.

Il y aura sans doute un rapport à la fin du travail. Il y a des progrès qui ont été fait et qui vont aider à établir le modèle pour la prochaine série d'analyses.

Autre chose concernant l'ALAC, nous avons eu une brève réunion pour parler de la fin de la mise en place et je ne vais pas entrer en détail. Olivier à une demi-heure prévue pour vous en parler. Je lui donne donc la possibilité de la faire et le rapport de DTLG est toujours en cours et le RSSAC est en période mise en place pour ce qui est de la partie gauche de l'écran, le travail initial pour la prochaine série. Cela a déjà commencé dans notre réunion de Dakar. On travaille dans le rapport sur les critères de travail.

Pour ce qui est des analyses DTLG l'une des choses à dire c'est qu'il faut voir comment le conseil obtient ce qu'il a besoin, quand il a besoin. Il y a une évaluation du mécanisme par lequel reçoit des avis ou des conseils. Encore une fois Stève s'il vous plait.

Tel que je vous disais nous planifions des analyses futurs nous nous attendons à ce que dans deux ou trois mois nous travaillerons sur une partie du chronogramme et nous espérons bien que tout sera en cours dans l'évaluation des faits. Deux fois s'il vous plait.

L'une des questions importantes que nous traitons c'est le suivi du travail préalable. Il y a un an et demi à peu près concernant le développement des critères pour la reconnaissance de nouveaux regroupements il y a beaucoup de travail qui a été fait mais à ce jour nous considérons les groupes des parties intéressées. Je vous ai promis la dernière fois de nous réunir à en parler mais les circonstances n'ont pas permis de le faire. N'ayez aucun doute vous serez consulté dès qu'il y aura quelque chose de significatif à traiter.

Je vais vous donner un exemple de ce dont nous parlons et cela a trait à la manière d'effectuer l'analyse. L'un des problèmes avec la structure actuelle c'est que les termes de références et les critères ont été développés par le cabinet conseil embauché. Il n'a y a pas eu d'apports de la communauté vis-à-vis des directives à obtenir.

Nous avons décidé l'approche opposée. Le personnel serait réuni pour voir ce que l'on va faire et puis on prend la décision. Vous savez que ces analyses sont des analyses verticales. Alors si nous avons à considérer la manière dont on révise la question au sein de l'organisation mais la manière dont fonctionne l'organisation établit le degré de performance. Alors il va falloir avoir des critères pour évaluer l'efficacité d'organisation.

Il y a aussi des critères qui évaluent l'interaction de l'organisation avec d'autres regroupements. Le type de liens crée, le type de rapport établi,

les réunions conjointes, les activités réalisées. Cela est très important lorsqu'on considère l'ALAC qui en développe pas des politiques mais qui a une responsabilité importante pour la création des politiques. ASO de communie avec ALAC pour ce qui est des politiques, sur la manière de nommer des membres dans ces organismes qui développent les politiques et finalement il y a des interactions à considérer.

Nous allons également développer des critères très précis, objectifs et l'une des choses à prendre à considération à trait à cela. Dans le domaine des votes pour chaque élection, on a envoyé des critères 30 jours avant la rotation. C'est vari ou pas? Puis pour chaque élection on a notifié pour pouvoir présenter sa candidature. Ce genre de question vous voyez. La réponse est oui ou non, c'est des questions simples mais cela a trait à l'évaluation sur la manière dont l'évaluation à été menée.

Ces travaux permettent d'effectuer un analyse, autre chose à laquelle on vise à partir des ces critères de développement c'est que les organisations de soutien et les comités consultatifs puissent prendre ces critères et les utiliser pour leurs propres évaluations au fur et à mesurer de leurs progrès. Le délai que vous voyez là était développé dans un processus qui considérait un cycle de 3 ans. Nous savons que le cycle est de 5 ans.

Il y a eu un changement au milieu de la période de révision. Nous considérons le changement pour vérifier comment il y ait 2 ans après la mise en place pour que l'organisation puisse fonctionner et apprendre de son travail.

A la fin de cette période de deux ans, il y aurait une évaluation interne. Nous ne savons pas encore comment ça va être fait. Si c'est

l'organisation qui va s'en occuper ou si le conseil va aider avec des concepts. L'idée c'est de voir comment on fonctionne et le résultat c'est de prendre les critères pour voir s'il est nécessaire de changer quelque chose parce que les organisations évoluent et il faut établir les principes pour la prochaine analyse et dans cinq ans nous serons prêts à recommencer à faire se traitant et faire l'analyse.

Un changement additionnel c'est qu'il ne va pas y avoir un groupe de travail pour élaborer le rapport. Ce n'est pas le conseil d'administration qui va le former. L'idée est qu'il y ait une opportunité pour que l'organisation soumise à l'analyse et les réviseurs puissent se réunir et clarifier les questions lors de la période des commentaires publics. L'un des premiers commentaires vient des organisations faisant l'objet de la révision.

C'est pareil pour la révision de RSSA qu'on fait une analyse interne et puis il y a l'organisme qui analyse tout cela et travaillent ensemble pour comparer les notes, les accords, les désaccords et puis on évalue le rapport définitif.

A partir de ce processus on bien travaillé et passer à la mise en place. Voici l'objectif de toutes les organisations.

Nous passons maintenant au sujet suivant, la diapo suivante s'il vous plait. Voici les délais. Nous essayons que le conseil reçoit des conseils externes ou internes. Le conseil interne vient des comités comme RSSA etc aussi on peut faire des conseils internes avec des groupes de travail ad hoc et l'aide externe appartient à un cabinet de consultation pour des objectifs spécifiques parce que une relation à plus long terme a

besoin d'une entente entre l'ICANN et l'organisation proprement dite que veut établir une relation

Puis le processus nécessaire pour voir si on nomme des représentants en droit du vote au sein du conseil d'administration. Voilà ce qu'on est en train d'évaluer. Je tiens à vous remercier de votre attention et Maryline si tu as des questions à poser. Merci d'être à la hauteur des circonstances Maryline.

MARILYN CADE:

J'ai une question concernant les dates. Pourriez vous répéter c'est-à-dire qu'est ce qu'il faut attendre pour l'évaluation de SNCO mais cela est prévu pour l'année prochaine mais je ne sais pas encore exactement l'importance qu'il y ait un plan ferme solide nous pourrions commencer le premier janvier mais je trouve cela peu probable et la GNSO aura un cycle 5 ans en mesure de développement de délais.

RAY PLZAK:

On va travailler avec la communauté pour analyser l'échelon et voir la date de lancement. Ceci va ce passer l'année prochaine et je crois lors de la réunion de Prague nous aurons une idée plus précise sur les dates.

Si vous rafraichissez un peu ma mémoire la GNSO était la première organisation ayant été révisé. Elle va être la première lors de la prochaine série c'est probable. Je ne le sais pas. La GNSO avait un grand désavantage dans le ses que s'était la première et il y a eu beaucoup des choses qui se sont passés alors on ne veut pas répéter la mauvaise expérience. Je vous remercie de votre réflexion.

Je passe la parole à monsieur le président.

STEVE CROCKER: Merci, Ray.

MARILYN CADE: Il y a quelque chose qui ne figure pas sur la liste,

STEVE CROCKER: C'est George Sadowsky qui parle en représentation du comité d'élections des PDG.

GEORGE SADOWSKY: Merci Steve, je n'ai pas de présentations PowerPoint. Vous devez vous souvenir que l'ancien PDG du conseil disait que les PPP ne servent à rien et je soutiens la motion. Je suis le PDG du comité temporaire. Il y a 8 personnes qui appartiennent à notre comité. Ce qui est fait c'est l'un des comités les plus grands. Il y a Bertrand de la chapelle, Ray pLzac, Kris Dissapain, Erik mann, Steve krocker, Romaraj, Cherine chalby et aussi Diane apparentant au personnel.

Notre objectif est de chercher un candidat qu'à partir du 1 juillet l'ICANN ait un nouveau PDG. On a une session à Dakar où nous avons présenté les idées principales du conseil vis-à-vis du PDG. Les tâches, les responsabilités et il y a eu une participation publique. Nous avons ouvert une liste de courrier pour recevoir plus de commentaires, pour recevoir des idées de ce qu'il faut chercher et la manière d'envisager notre travail.

Nous avons également traduit ce que nous avons reçu dans un ensemble plus cohérent d'exigences et de responsabilités et puis nous sommes passés dans un processus d'appel d'offres pour qu'une société de Bruxelles puisse nous aider et ça était une très bonne décision. Nous nous sommes consacrés à faire la recherche. On a travaillé avec un économiste. On a demandé à la communauté des nous aides pour chercher un candidat. Et qu'est ce qui s'est passé?

En premier lieu, nous avons reçu plus de 100 réponses. Chaque candidat a du traversé le même processus pour voir si ça pouvait avancer ou pas. Des 100 candidats, il y a eu 30 qu'on a étudiés plus en détail et il y en a eu plusieurs qui avaient des antécédents très importants. Il y en a que nous avons rejetés qui avaient des carrières, des historiques importants mais ce n'était pas le profil que nous cherchons.

Notre était donc de réduire ces 30 postulants à un. C'est quelque chose de compliquée. Il y avait quatre démarches à faire. Premièrement le comité s'est réuni pas des interviews téléphoniques avec ces 30 candidats, des interviews de 30 minutes assez intenses. Nous avons beaucoup appris de chacun de ces candidats. En premier lieu nous avons sélectionné un sous ensemble de ces candidats pour des rencontres face à face et l'étape suivante était de vérifier le contexte, l'historique de chacun des ces candidats et finalement on allait mener une conversation avec le conseil d'administration de l'ICANN.

Tout d'abord le comité cherche et puis le conseil décide. Merci

Je ne vais pas dire beaucoup plus de choses là-dessus mais plutôt des observations informelles et personnelles. On peut beaucoup en parler. Ce processus est très important pour l'ICANN. Il y a un[inaudible

1:31:21] aux Etats unis qui dit que le travail principal du conseil d'administration est d'embaucher le PDG, choisir le PDG et s'assurer qu'il respecte les tâches parce que c'est compliqué le travail du PDG et il faut demander au PDG actuel, à ceux qui l'ont précédés pour voir si c'est vraiment compliqué.

L'ICANN à des aspects à but lucratif et d'autres à but non lucratif. Les PDG ne peut pas être expert en tout. Alors nous savons aussi que nous cherchons quelqu'un qui puisse tout faire et finalement on se rend compte que cette personne n'existe pas. Le ou la ne sont pas disponibles quoi que ce soit.

Ce qui est intéressant par rapport à cette recherche c'est qu'au fur et à mesure de notre progrès sur les listes de caractéristiques et de capacités de personnes concernés. Nous avons évalués les combinaisons qu'on ne peut pas prédire vraiment lorsqu'on établit les exigences et lorsqu'on analyse les personnes on essaye d'avoir une notion plus claire de ce qui est important, de ce qui ne l'est et ce que l'on peut réussir à faire ou non

Paul a mentionné une contradiction apparente entre la transparence et la confidentialité qui n'est pas en fait une contradiction. Ce que nous voulons faire c'est de maintenir le processus le plus ouvert et le plus transparent possible et qu'il fasse l'objet de la confidentialité du candidat absolument l'algorithme est disponible mais les données ne le sont pas.

L'élimination des candidats est une démarche compliquée c'est de plus en plus difficile parce qu'il faut faire un choix et bien des fois il faut éliminer des candidats très qualifiés. C'est davantage plus difficile

lorsqu'on arrive à la décision finale. Finalement, il y a quelque chose qui fait mal au cœur de dire non à des candidats que nous savons bien qu'ils sont bien n'est ce pas.

Tous les candidats ont des habilités etc. mais nous devons réduire la quantité de postulants ou de candidats. Ce processus est en cours et nous espérons bien pouvoir représenter une recommandation dès que possible au conseil d'administration.

STEVE CROCKER:

Merci je suis membre du comité, je sais bien comment c'est difficile et dur de travailler sur des questions concernant le choix. George a fait un grand travail. Il nous a donné des instructions et beaucoup d'énergie pour pouvoir armer ce puzzle. Vous avez des commentaires?

Merci cette première étant dû va être clôturé. Je crois que nous devrions faire une petite pause. Vous avez 60 secondes et on continue avec notre prochaine réunion. On est un peu en retard. Nous allons parler des rapports des ACSO. Ce sont les rapports du président. Merci.